

15 propositions pour une France solidaire dans le Monde en 2017

Réponse de M.Theurier, candidat Europe Ecologie Les Verts de la 8 ème circonscription d'Ille-et-Vilaine

Proposition 1 :

Garantir le juste paiement des impôts par les entreprises et les individus via un reporting public pays par pays et un registre public de bénéficiaires effectifs des sociétés et des trusts aux niveaux français, européen et international, par une révision des conventions fiscales injustes, par l'engagement pour une plus forte harmonisation fiscale en Europe. Enfin, renforcer les poursuites pénales ainsi que les sanctions pour lutter contre la fraude et l'évasion fiscales.

✓ Je m'engage

La lutte contre l'évasion fiscale est un des points forts de l'action d'EELV et particulièrement du groupe des Euro-députés dont fait partie Eva Joly. Nous avons soutenus les lanceurs d'alerte à l'origine de l'affaire Luxleaks. Nous œuvrons avec détermination contre les paradis fiscaux en Europe et pour une harmonisation fiscale en Europe.

La lutte contre la fraude fiscale (avec sanctions pénales) doit être une priorité.

Localement nous avons fait voter à la Région Bretagne et dans certains nombres de communes de Bretagne des vœux visant à exclure les partenaires bancaires ayant des activités dans les paradis fiscaux de la commande publique.

Proposition 2 :

En France, rendre les impôts plus progressifs et « justes » socialement, et réduire les mesures - comme la prolifération des crédits d'impôt en dehors de l'intérêt général - qui participent de la concurrence fiscale par le bas, et faire la promotion de mesures fiscales similaires aux niveaux européen et international.

✓ Je m'engage

Un des aspects de la crise sociale actuelle est lié à la dégradation des éléments de la justice fiscale avec un affaiblissement des impôts progressifs assorti d'un développement des niches fiscales - dont la plus part sont écologiquement néfastes.

La grande réforme fiscale n'a pas eu lieu, elle reste à faire. Nous travaillerons dans ce sens.

Proposition 3 :

Afin de contribuer à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable, publier dès l'automne 2017 un calendrier précis pour atteindre l'objectif d'allouer 0,7 % du Revenu National Brut (RNB) à l'aide publique au développement dès 2022 et s'engager à augmenter de 10 % par an les crédits budgétaires de l'aide publique au développement.

✓ Je m'engage

L'Aide Publique au Développement a évolué, mais insuffisamment. La France doit tenir ses engagements tant en ce qui concerne l'APD, mais aussi l'aide à la lutte contre le changement climatique.

Au-delà de l'augmentation du budget de l'APD, il faut s'assurer que les entreprises françaises paient réellement ce qu'elles doivent aux Etats aux titres de leur activité minières, industrielles ou agricoles, ce qui n'est malheureusement généralement pas le cas actuellement.

Proposition 4

Stopper tout risque de nouvelle crise financière et réguler drastiquement la finance, en la remettant au service de l'économie réelle, y compris en oeuvrant activement à la mise en place d'une taxe sur toutes les transactions financières affectée au moins à 50 % à l'adaptation au changement climatique et au financement des Objectifs de Développement Durable (ODD), dont la santé mondiale.

✓ Je m'engage

Depuis la crise de 2008, peu a été fait en France et en Europe pour réguler la finance. En particulier la séparation entre banque d'affaires et banque au service de l'économie réelle, n'a pas été suffisamment loin.

La taxe sur les transactions financières est au programme des écologistes depuis de longues années, de même que la lutte contre le changement climatique, l'adaptation aux conséquences de ce changement, particulièrement pour les populations les plus fragiles en France, en Europe et dans le monde. Quelques soient les modalités de financement de la transition écologique permettant de répondre aux objectifs de Développement Durable, celui-ci doit être massif.

Proposition 5 :

Garantir que les interventions de l'Agence Française de Développement (AFD) auront comme objectif premier de contribuer à la réduction de la pauvreté et des inégalités, y compris en favorisant une participation active des populations concernées, et prévenir tout retour à l'aide liée dans la politique de coopération de la France.

✓ Je m'engage

Dans l'Aide Publique au Développement sont comptabilisées des sommes qui ne relèvent pas de la lutte contre la pauvreté et pour l'a souveraineté alimentaire. Ce ne doit plus être le cas.

Par exemple ces crédits doivent effectivement servir les projets de développement maîtrisés par les collectivités et groupements locaux et ne doivent pas être utilisés pour conforter les positions des multinationales et entreprises françaises à l'exportation, particulièrement dans le domaine alimentaire, ou avec des installations qui parfois s'accompagnent d'actions d'expulsion des petits paysans.

L'action de l'AFD doit aller entièrement dans le sens d'un développement solidaire et équitable et en aucun cas servir uniquement les intérêts économiques des entreprises françaises.

Proposition 6

D'ici 2020, sortir de la production et de la consommation de charbon en France et se positionner en faveur de la fermeture des projets charbon existants des entreprises dont l'État est actionnaire. Sortir des énergies fossiles d'ici à 2050, et réorienter la finance vers la transition énergétique et la sortie des énergies fossiles.

✓ Je m'engage

Ces propositions sont au coeur des propositions du parti EELV qui le premier et depuis longtemps a mis ces sujets à l'ordre du jour.

Fermer les centrales à charbon est une vieille promesse pas encore tenue. Sortir des énergies fossiles en 2050, un objectif d'une nécessité absolue.

Lancé par les Verts dans le monde entier, ce mouvement est aujourd'hui repris par des mouvements citoyens de plus en plus nombreux.

Localement, et comme le permet désormais la Loi de Transition Énergétique, nous agissons pour exclure de la commande publique les partenaires bancaires qui investissent

en faveur des énergies fossiles. A l'inverse nous favorisons celles qui investissent en faveur des énergies renouvelables.

Proposition 7

Supprimer tout soutien public à la production ou consommation d'agrocarburants industriels, fixer un plafond d'incorporation français et européen ne créant pas d'importations et encadrer strictement le développement des agrocarburants avancés.

✓ Je m'engage

Sur tous ces points nous sommes déjà engagés et des batailles ont été menées au Parlement Européen par le groupe écologiste.

Sortir des énergies fossiles pour aller vers les agrocarburants est une calamité car ils détruisent les forêts et se font au détriment de l'agriculture traditionnelle locale. Ils sont une catastrophe pour la biodiversité.

Proposition 8

Atteindre l'équilibre entre le financement de l'adaptation au changement climatique et de son atténuation d'ici 2022 en publiant une feuille de route dès l'automne 2017 et s'engager à atteindre 1 milliard d'euros de dons pour les financements climat pour les pays en développement.

✓ Je m'engage

En ce qui concerne le réchauffement climatique, il faut d'abord prendre toutes les mesures nécessaires pour stopper son évolution.

Une feuille de route permettant de rendre compte des évolutions du financement entre adaptation au changement climatique et son atténuation est une bonne chose.

Le financement de 1 milliard d'euros de dons pour les pays en développement est un engagement des pays riches lors de la COP21. Il est temps de le mettre en pratique.

Proposition 9

S'assurer que les politiques publiques et les différentes initiatives de lutte contre les dérèglements climatiques ne portent pas atteinte à la sécurité alimentaire, ni n'alimentent les dynamiques d'accaparements de terres.

✓ Je m'engage

La souveraineté alimentaire, la sécurité alimentaire et l'accaparement des terres ont malheureusement été des objectifs largement négligés dans les années passées tant par le FMI qui a mis en avant une logique financière de désendettement au détriment des services publics locaux et des organisations paysannes, que par les politiques publiques françaises dont le but est d'abord de "défendre les intérêts" français.

Tout est à faire en ce domaine.

Localement les organisations paysannes s'organisent pour un combat long et difficile que nous soutenons sans relâche.

Proposition 10

Soutenir politiquement et financièrement, de manière spécifique et prioritaire, l'agroécologie paysanne qui permet un partage juste et durable des ressources et des revenus ainsi qu'un accès digne à l'alimentation, dans le cadre de la législation nationale, au sein de l'Union européenne (UE), au niveau international l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Comité de la Sécurité Alimentaire mondiale (CSA), Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) et dans les soutiens de la France pour des initiatives

et projets de développement à l'étranger.

L'agroécologie doit être le nouvel horizon des politiques agricoles et non l'industrialisation de l'agriculture encore à l'oeuvre aujourd'hui, malgré les discours.

✓ Je m'engage

C'est une bataille essentielle que nous menons depuis longtemps à tous les échelons : localement, nationalement, au niveau de l'Europe et au niveau mondial.

Cela passe par la lutte contre les grands groupes de l'agrobusiness comme Bayer-Monsanto ou les fonds d'investissements dont les objectifs sont d'abord financiers ou les Fondations qui sont de véritables empires néo-coloniaux.

Proposition 11

Avoir une exigence de solidarité à l'égard des migrant-e-s, en assurant des voies de migrations légales y compris humanitaires, et en offrant aux migrants arrivant sur le territoire français un accueil digne et respectueux des droits humains. Les demandeur-se-s d'asile doivent pouvoir trouver refuge et protection là où ils le souhaitent. Il faut également suspendre le renvoi des demandeurs d'asile au pays de première entrée dans l'Union européenne prévu par les accords de Dublin. Globalement, la France doit jouer un rôle moteur et fédérateur pour la réforme du régime d'asile européen commun, en veillant à ne pas affaiblir les normes de protection des demandeurs d'asile.

✓ Je m'engage

La France s'est déshonorée ces dernières années en n'assumant pas une politique d'immigration à la hauteur des enjeux actuels en rapport avec les situations de conflits (dans lesquels elle a sa part de responsabilité) et les conditions de vie économiques et démocratiques dans les pays de sa "zone d'influence".

Nos engagements sont clairs et l'action du maire EELV de Grande Synthe (59) en est une illustration. Il faut :

- assurer des voies légales et sûres pour les migrant-es afin qu'ils-elles ne mettent pas leur vie en danger.
- mettre en place une politique d'accueil digne et respectueuse et oeuvrer pour un droit d'asile réformé au niveau européen.
- mettre fin aux accords de Dublin dans l'intérêt à la fois des migrants mais aussi des pays du Sud et de l'Est de l'Europe.

Proposition 12

Réviser les politiques migratoires française et européenne, et mettre fin à l'externalisation de celles-ci (notamment de la politique d'asile) vers les pays d'origine et de transit, a fortiori lorsque ce sont des États peu respectueux des droits humains. Suspendre l'accord entre l'Union européenne (UE) et la Turquie dès lors que de fortes interrogations pèsent sur sa légalité et que ses impacts négatifs sont déjà visibles.

✓ Je m'engage

Nos positions :

Dénoncer l'accord de l'UE avec la Turquie où sont retenus ou refoulés les migrant-es
Dénoncer l'accord du Touquet qui fait de la France le gendarme de la frontière du Royaume Uni.

Les migrations climatiques vont aller en s'amplifiant, nous devons revoir l'ensemble de nos orientations en la matière.

Proposition 13

Légiférer aux niveaux français, européen et international pour obliger les entreprises multinationales à respecter les droits humains et l'environnement tout au long de leur chaîne d'approvisionnement, engager leur responsabilité juridique et mettre en place des mécanismes efficaces d'accès à la justice pour les victimes.

✓ Je m'engage

Précurseur de ce mouvement citoyen pour la moralisation des affaires, les mobilisations de "l'éthique sur l'étiquette" ont été naturellement soutenues et relayées par les écologistes.

Je m'engage à poursuivre et amplifier cette action qui correspond à une orientation de fond pour un monde plus juste et plus vivable.

Je soutiendrais également à ce que soit reconnu le crime d'Ecocide devant la Cour Pénale Internationale afin de donner des outils juridiques aux Etats, individus pour défendre l'environnement et les milieux naturels face aux multinationales.

Proposition 14

Réguler, aux niveaux français et européen, les abus de pouvoir et la concurrence déloyale des acteurs économiques qui ont un impact négatif et direct sur les conditions de travail dans les pays du Sud, notamment dans les filières alimentaires mondiales et défendre au niveau international, notamment au sein de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), l'application d'un salaire minimum vital pour les travailleurs et travailleuses.

✓ Je m'engage

Il faut non seulement réguler, mais surtout légiférer et criminaliser les abus de pouvoir menant à l'exploitation et l'esclavagisation des travailleur-euses dans les pays du Sud.

La défense d'un salaire vital au niveau international est une nécessité pour que chacun-e puisse vivre dignement de son travail et pour éviter les départs traumatisants personnellement et déstructurants socialement.

Proposition 15

Garantir le respect des droits des femmes comme partie intégrante des droits, humains et leur justiciabilité dans toutes les politiques publiques menées et définies aussi bien au niveau national qu'international et encourager tous les États à ratifier sans réserve la Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'Égard des Femmes (CEDEF) et son protocole facultatif.

✓ Je m'engage

Le parti écologiste EELV est particulièrement sensible et engagé sur les questions des droits de femmes. Il a par exemple inscrit depuis longtemps la question de la parité dans ses fondamentaux.

Les droits des femmes doivent être à l'ordre du jour dans toutes les politiques publiques et à tous les niveaux pour lutter contre les discriminations, le sexisme, les violences faites aux femmes.

Ces droits, comme ceux des plus faibles en général, sont en grande régression actuellement. Il faut s'opposer à ce mouvement en marche arrière en s'appuyant sur tous les outils existants comme la Convention pour l'Élimination des Discriminations à l'égard des femmes.